

Plateforme des Agglomérations

Luxembourg – 3 juin 2026

Mettre en œuvre la transition vers une ville régénérative : leviers, obstacles et perspectives

Marc Dumont (Université Lille) et **Richard Lemeiter** (Ville de Lille) – France

Note

Gouverner la transition écologique

Le problème de la transition écologique n'est plus tant de savoir ce que nous devons faire ou si nous savons le faire, mais plutôt comment le faire plus vite et à plus grande échelle. Nous savons isoler les logements, mais il reste des millions de passoires thermiques. Nous savons fabriquer des véhicules électriques, mais les bornes de recharge font encore souvent défaut. Nous savons qu'il faut stopper l'artificialisation des sols, mais nos villes continuent de s'étendre... Pourquoi? Certes, des lobbies résistent, des catégories sociales se crispent et la volonté politique n'est pas toujours au rendez-vous. Mais nous avons surtout un problème de gouvernance de la transition : nous ne savons pas organiser convenablement la pluralité des acteurs qui doivent y concourir (entreprises, territoires, citoyens...). On

P. Canfin, Institut Terra Nova

Aménagement des territoires : « Il y a bel et bien en France un problème de gouvernance locale de la transition écologique »

Selon les deux économistes Marie Defay et Edouard Dequeker et l'expert en prospective Julien Villalongue, il n'y a pas de transition écologique sans une révolution dans l'aménagement des territoires, observent-ils, dans une tribune au « Monde ».

Qu'est-ce que la ville régénérative ?

Une figure émergente de la transition écologique locale

Au-delà des pratiques conventionnelles : dépasse les seuls enjeux de mobilité durable ou de densification urbaine.

Une convergence de pratiques opérationnelles :

- Régénération et refertilisation des sols (désartificialisation).
- Économie circulaire appliquée à la construction.
- Formes nouvelles de mobilisation sociale.
- Création de villes nourricières (agriculture urbaine).
- Sobriété foncière et usage raisonné des ressources dans les limites planétaires.

Le constat : une figure encore inachevée, mais un révélateur puissant des limites de la gouvernance actuelle de la transition écologique.

Deux échelles, deux temps d'analyse

I. Les paradoxes de la planification à la française (échelle nationale et régionale)

Le paradoxe de la planification écologique en France : un cadre complexe, technique et descendant.

II. Quelle gouvernance locale de la transition écologique ? Le cas de Lille

Capacités, limites et réalités des collectivités territoriales face à la gouvernance de la transition.

Partie I – les paradoxes de la planification à la française

Une ambition forte face à une fragmentation systémique

Le paradoxe : un des cadres écologiques les plus ambitieux d'Europe, mais bloqué par une approche descendante (*top-down*) et centralisée sur le carbone.

Une transition écologique découpée en silos (avant 2022) :

Multiplicité de feuilles de route déconnectées (SNBC, PPE, SFEC, SNAC..) voire qui s'opposent

Plans d'investissements massifs sans coordination globale (France Relance, France 2030).

Inflation institutionnelle (2017-2022) :

Multiplication des instances sans pouvoir d'arbitrage réel (*Haut Conseil pour le Climat, Haut-Commissariat au Plan, Conseil de défense écologique, Convention Citoyenne*).

Et demain, Haut Conseil à la logistique (rapport Idrac & Jean) ?

La mise en œuvre d'un SGPE face aux résistances administratives

Une « méta-organisation » puissante mais finalement isolée et sans capacité d'action

Intention : création du Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE) en 2022, rattaché au Premier ministre pour dépasser les cloisonnements ministériels, relance du « Plan » à la française

Les réalités opérationnelles et administratives :

- Absence de lien hiérarchique direct sur les ministères traditionnels.

- Sentiment de dépossession des directions historiques du ministère de la Transition écologique.

- Résistances actives de ministères puissants (ex: Agriculture).

Le poids des crises immédiates : successions de crises agricoles (lois Duplomb..., dissolutions politiques et arbitrages budgétaires d'austérité paralysent systématiquement la vision de long terme.

Typologie de la planification écologique

Trois notions, trois philosophies politiques opposées

Niveau	Terme français	Implications
Echelle nationale	Planification écologique	Les objectifs macro et les budgets carbone définis à Paris par le gouvernement (SGPE). Une approche globale et théorique.
Echelle territoriale (l'Etat local)	Planification territoriale	La tentative de l'État central de « copier-coller » ses objectifs nationaux sur les cartes régionales, via ses préfets et ses administrations déconcentrées (DREAL).
Echelle territorialisée	Planification territorialisée	La transition organique, qui émerge « d'en bas » (les collectivités locales, communes, régions). Elle s'appuie sur 20 ans de pratique et d'outils locaux (urbanisme, plans climat locaux, pactes bas-carbone).

L'échec des COP Régionales (2023)

L'impasse du déploiement descendant

Une occasion manquée : Conçues pour être un pont, elles sont devenues un exercice bureaucratique déconnecté du terrain.

La négation de l'existant : Obligation pour les territoires de repartir de zéro, ignorant 20 ans « d'écologisation » progressive des plans locaux (*SRADET, SCoT*).

Une gouvernance exclusive de l'État : Processus piloté uniquement par les DREAL, excluant la co-construction avec les élus locaux.

Le piège du « réductionnisme carbone » :

Imposition de l'indicateur unique de l'équivalence carbone.

Oubli des dimensions de terrain : gestion de l'eau, biodiversité, alimentation, réalités sociales.

Partie II – Quelle gouvernance locale de la transition écologique ? Le cas de Lille

Questions ouvertes :

Quels partages de compétences ?

Quelles structurations de la prise en charge de la transition écologique ?

Une gouvernance de la transition écologique par l'expérimentation et la coopération ?

Retour sur la démarche « Lille Bas Carbone »

Une gouvernance adaptative face aux enjeux de transition écologique ?

Retour sur la mission Transition Ecologique et Résilience

Quelle gouvernance locale de la transition écologique ?

1/ Des compétences et stratégies plurielles dans un cadre de forte fragmentation territoriale

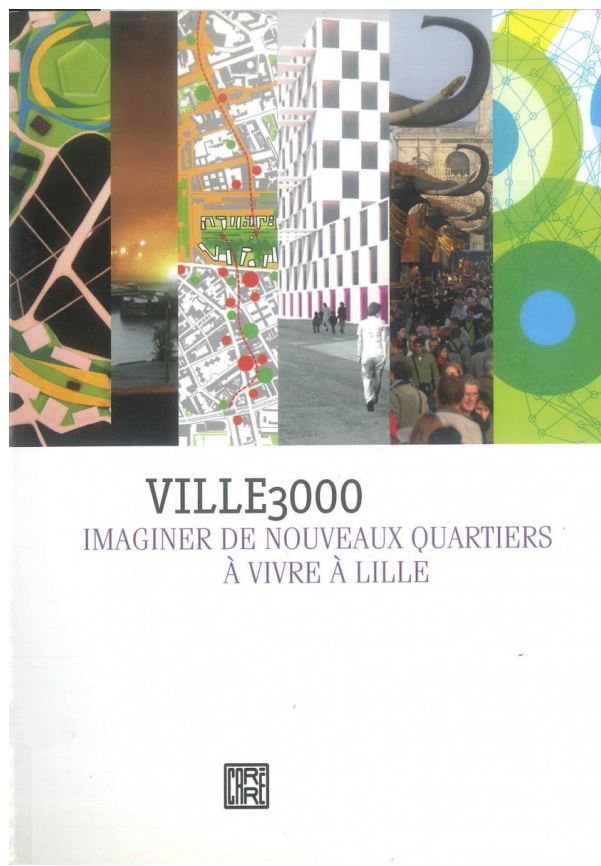
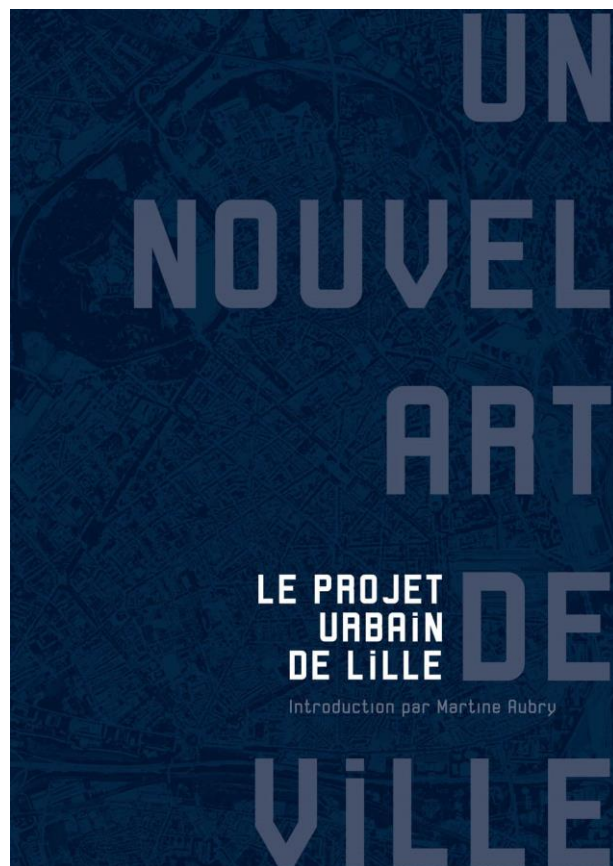
A l'échelle de la ville et de la métropole, compétences différentes

- MEL intervient aujourd'hui dans 20 domaines essentiels au service de ses usagers : développement économique, aménagement (PLUi, SCOT), transport,...
 - MEL élabore des stratégies et feuilles de route techniques : alimentation, PAT, économie circulaire.
 - La Ville reprend certains sujets sur la base de son échelle, pour pouvoir influencer via son Plan Climat, le PCAET (exemple d'une OAP dans le PLU), mais la métropole doit composer avec 95 communes. Il y va de même pour la déclinaison de la stratégie économie circulaire de la MEL réagencée et adaptée à l'échelle du territoire.
 - La Ville prend parfois le lead sur des sujets, exemple : la logistique urbaine durable
- ➔ Une gouvernance écartelée entre différentes échelles de projet et de périmètres qui convoquent chacun des thématiques différentes : Métropole (AOM), Arrondissement de Lille (SCOT) : cohérence de bassin d'emploi, Eurométropole (Lille – Tournai – Courtrai), Bassin Minier (bassin emploi) liaison express ferroviaire, le Dunkerquois avec son port maritime, les communes

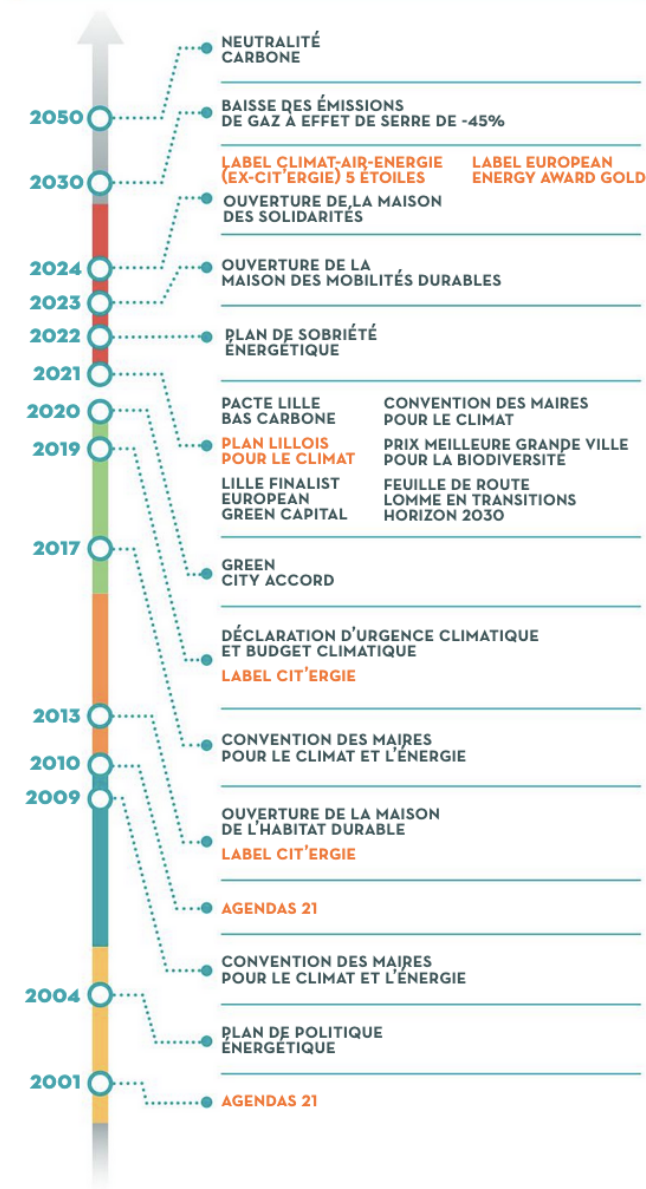
2/ Un tournant « expérimental » de la gouvernance de la transition écologique ?

Agenda 21 (ancienne démarche en matière d'écologie sur le territoire) - initié en 2000, actualisé en 2010.

Le « *Projet Urbain* » de 2005, réinterrogée en 2009 avec le séminaire Ville 3000: Imaginer de nouveaux quartiers à vivre à Lille



Les engagements climatiques de la Ville de Lille, Lomme et Hellemmes



A/ Du « concours » au « Pacte » Bas Carbone.

En 2015 : dans le cadre d'un événement Lille 3000, EDF propose une démarche concrète, le concours Bas Carbone, ciblant un quartier (Vauban Esquerme, parcelle appartenant à EDF), 4 équipes, réflexion sur ce que serait Lille en 2050.

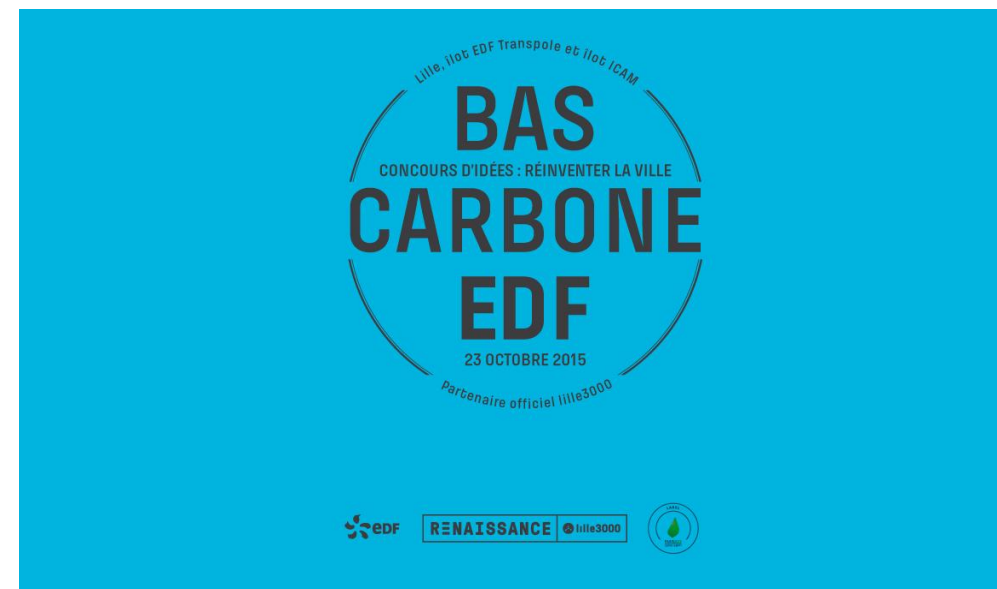
Les suites :

Programme européen **MOLOC** (Interreg) 2017-2021

Club des 10 000 : ville + principaux promoteurs pour sortir 10 000 logements sur le mandat.

Première instance d'échange (club promoteurs) :
Comment construire plus durable et décarboné ?

Transformé en « Pacte Bas Carbone » → acculturation progressive, des élus, équipes, des professionnels, autour du sujet de la « construction durable ».



MOLOC MORPHOLOGIES LOW CARBON

MOLOC est un projet d'échanges à l'échelle européenne, porté par la Ville de Lille, en collaboration avec les villes d'Hambourg (Allemagne), Turin (Italie), Suceava (Roumanie), le Centre Minier de Recherche de Katowice (Pologne) et le réseau européen Energy Cities.

Ces partenaires travailleront pendant 5 ans autour d'un objectif commun : développer ensemble un modèle de ville « bas carbone », qui répond aux enjeux du changement climatique tout en garantissant la qualité de vie de ses habitants.



POURQUOI DÉVELOPPER UN MODÈLE DE VILLE « BAS CARBONE » ?

Les modèles urbains doivent aujourd'hui s'adapter aux exigences de transition énergétique : limiter l'usage des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) pour développer la ville, réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), respecter la biodiversité... La ville doit ainsi adapter sa structure et se développer en limitant ses effets sur le changement climatique.

La ville bas carbone ou « ville sobre » est aussi une ville plus égalitaire économiquement et socialement. Elle interroge les déplacements, la qualité des logements, la qualité de l'air et la santé, les modes de consommation...

LES AMBITIONS DU PROJET MOLOC

- ✓ Construire collectivement et tester des solutions innovantes pour une ville bas carbone
- ✓ Développer une nouvelle approche de la construction de la ville, combinant qualité de vie pour les habitants et efficacité énergétique
- ✓ Échanger entre les partenaires européens et avec des groupes locaux d'actions propres à chaque territoire, composés d'institutions publiques compétentes sur le développement urbain
- ✓ Trouver de nouveaux moyens de financement de la transition énergétique

AUTOUR DU PROJET

MOLOC est co-financé par le programme de coopération européenne INTERREG EUROPE, dans le cadre de l'axe 3. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs.

1,445,734.00 euros



www.interregueurope.eu/moloc/

1 janvier 2017 - 31 décembre 2021



European Union
European Regional
Development Fund



European Union
European Regional
Development Fund



MOLOC
Interreg Europe
MORPHOLOGIES LOW Carbon



Le « Pacte bas carbone » signé en 2021 et actualisé en 2025

Les priorités collégialement retenues

Les engagements de la Ville de Lille, de ses aménageurs et des acteurs de la construction neuve ou de la rénovation (maîtres d'ouvrage, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, gestionnaires) s'articulent autour de sept priorités : **Energie, Eau, Matériaux et Economie circulaire, Nature et Biodiversité, Adaptation au changement climatique, Mobilité durable, Bien-être et Santé.**



Energie



Eau



Matériaux
& économie
circulaire



Nature &
biodiversité



Adaptation au
changement
climatique



Mobilité
durable



Bien-être
& santé

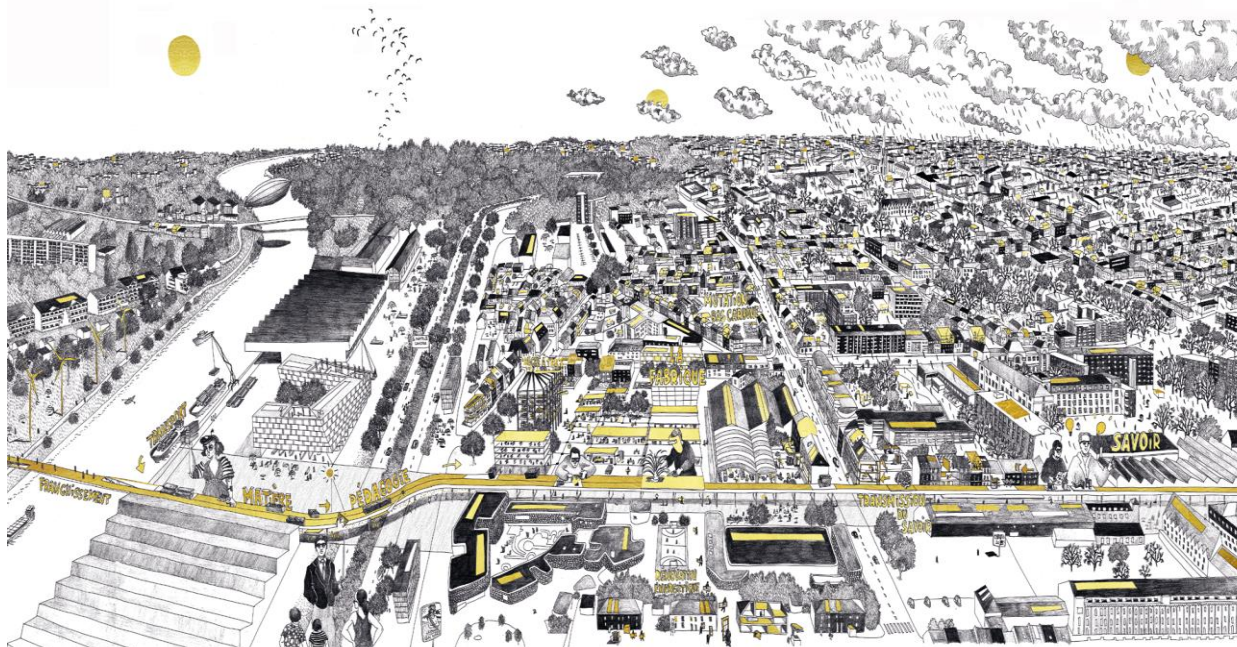
Conclusion :

- *le pacte est un exemple de co-construction mais reste sur le territoire communal (son exigence peut être un frein)*
- *Sur le site, support du concours de 2015 : pas de suite concrète car à l'époque c'était « on verra ça plus tard » car un projet était déjà prévu sur le site, néanmoins le projet a été ralenti car la parcelle est fortement polluée. Le temps de maturation politique peut rattraper la transformation d'un site et le requestionner.*

B/ Vers la ville productive

Le concours Bas carbone, un acte qui a également initié une réflexion sur « la Ville productive ».

Deux des 4 équipes qui ont participé au concours, notamment l'équipe Obras/Architecture 169 qui a évoqué directement ce thème et l'a placé au cœur de sa réflexion.



LIEUX PIONNIERS À L'ÉCHELLE DE LA VALLÉE DE LA DEÛLE



Pour approfondir la thématique de la Ville Productive, la ville a candidaté pour être ville support du **Concours European** (2017) : « île des possibles – berges sous influence productive »

Sites donnés : la Presqu'île Boschetti et le site de la Piscine Max Dormoy.

En 2018 : Le sujet « piscine » à Lille devient sensible et des ambitions différentes sont données à Boschetti. La Covid-19 stoppe (presque) définitivement la dynamique.

Un dynamique que se poursuit néanmoins : **Candidature de Lille à la Capitale Verte Européenne**

Conclusion :

- Alimenter une veille prospective !
- Acculturation des élus sur des sujets innovants

De l'expérimentation à l'ambition

La Ville de Lille et la Métropole européenne de Lille sont récompensées par la plus haute distinction du **Label climat-air-énergie** (ADEME)

3/ Une gouvernance restructurée mais limitée

Mandat 2020 – 2026 : nécessité d'un appui technique sur les questions de la transition écologique pilotée directement par l'élue → Réorganisation des services pour répondre à ces enjeux

A/ « Mission Transition Ecologique et Résilience ».

Création en 2021 d'une direction dédiée « Mission Transition Ecologique et Résilience - MTER » rattachée au niveau du DGS, direction transversale et support aux directions opérationnelles. Dotée de moyens pour des études et de la sensibilisation.

Une « Task force » s'appuyant sur des techniciens déjà présents dans la collectivité et le recrutement de nouvelles personnes. Regroupement de plusieurs services pour renforcer la MTER : Service de la Gestion des risques, l'Observatoire, La Maison de l'habitat durable.

B/ Les feuilles de routes et l'animation des réseaux d'acteurs

Plan lillois pour le Climat écrit dès 2021 et ses déclinaisons

Quels leviers ? Deux phases ou mots dans le plan climat permettent de dérouler toute une stratégie.

- Pacte bas carbone (2021)
- Stratégie commerce et artisanat (premières notions de logistiques,...) (2022)
- Feuille de route d'économie circulaire (2022)
- Charte Logistique Urbaine en cours de rédaction

Exemple : la mobilité dans le Plan lillois pour le Climat : « action 5 : décarboner la logistique »

2022 : Convention avec la Poste, Entrée dans le programme CEE InterLUD (dédiée normalement aux EPCI), territoire support du programme CEE Marguerite (avec 5 Métropoles françaises).

Création d'une instance de dialogue le « **Club lillois de la logistique urbaine durable** »

La Ville agit comme un « *Poisson pilote* » pour la MEL. Mais avec une capacité limitée d'action sur l'aménagement car n'a pas les compétences !

Plus généralement, la question qui peut être posée : où est « rangée » la logistique dans les collectivités ?

Dans le développement économique ou dans la mobilité des personnes ?

Conclusion

Deux points aveugles :

- le principe de partage des connaissances
- Comment dé-siloter ?

Tous les sujets de la ville régénérative ont besoin :

- d'un immense décroisement des services, internes à la ville de Lille autant qu'à la métropole, pour faire circuler l'information, partager les retours d'expérience.
- d'incorporer de manière régulière de nouveaux enjeux comme la transition démographique et la transformation des modes de vie
- de se saisir des enjeux des temporalités (mandats électoraux qui limitent les mises en œuvre)
- du passage d'un management des impacts à un management des ressources

Vigilance : mise en question de la vision classique du développement urbain (croissance) car moins de construction moins de personnes accueillies, vieillissement et baisse de population.

La transition écologique : paradigme « global » : environnemental, sociétal et économique

EURALILLE À LA DEÛLE

UNE HISTOIRE COMPLEXE ET PLURIELLE



1900's

La plaine
0. LE BIEN COMMUN



La plaine - 1950



1960's

Le tout voiture
1. CONTOURNER



Le bd. Schuman - 1971



1990's

Lille Métropole
2. NOUVEAU QUARTIER



Euralille, chantier - 1994



2000's

Euralille 2 et 3000
3. HABITER, TRAVAILLER



Le Bois Habité - 2012

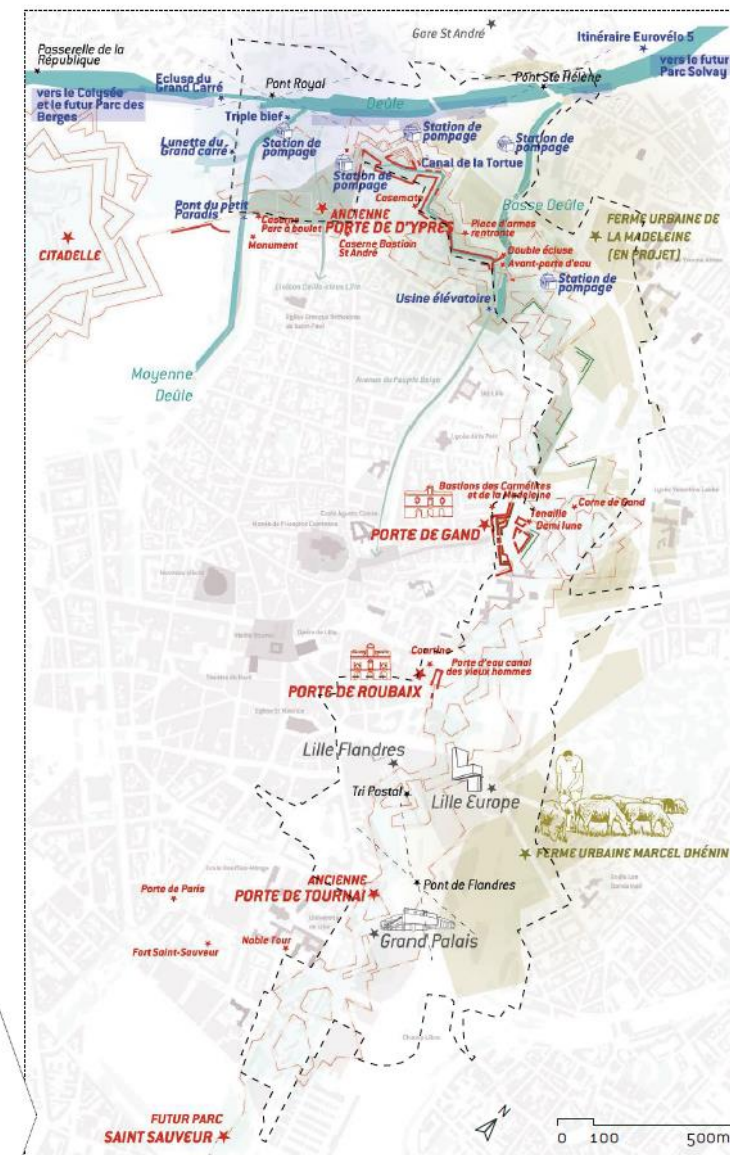


2020's +

D'Euralille à la Deûle
4. LA RÉSILIENCE

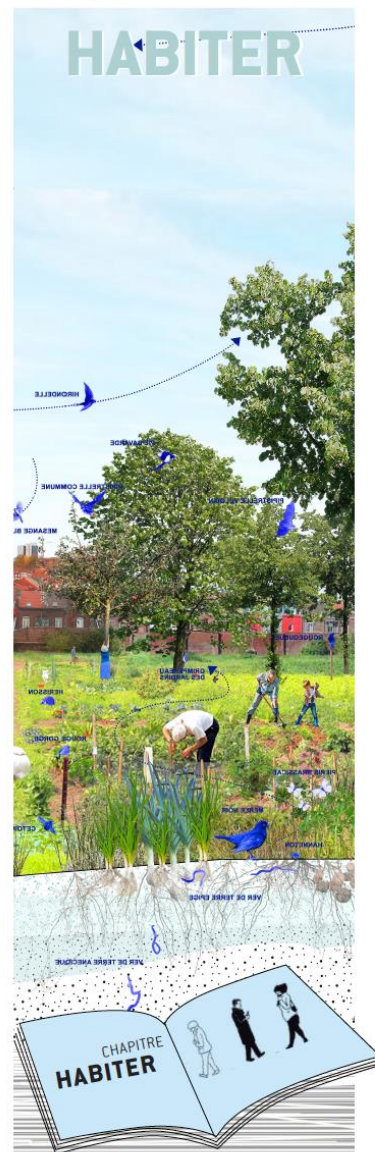
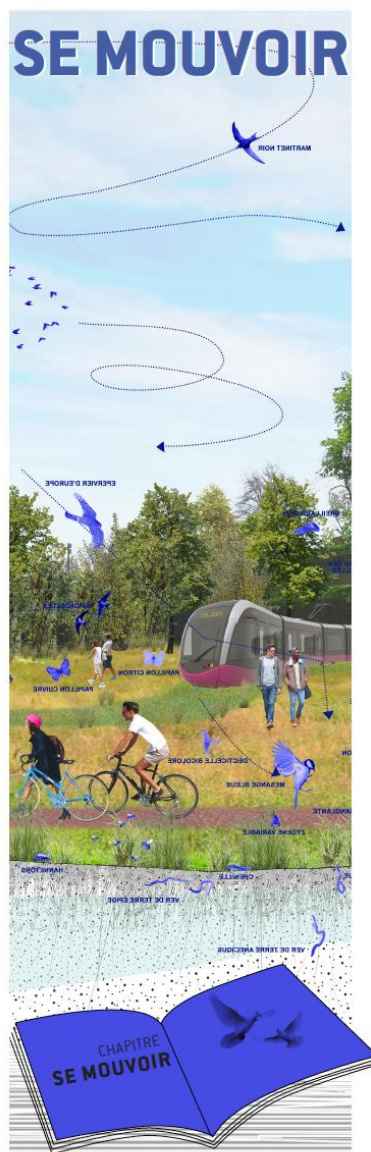


Voisins, voisines



→ en **rouge**, l'histoire militaire, liée à l'ère Vauban, XVII^e siècle (fortifications)
pointillés : anciennes fortifications
→ en **jaune**, l'histoire agricole et maraîchère
couleur : parcellaire agricole
→ en **bleu**, l'histoire liée à l'eau

LE PLAN GUIDE DU VIVANT



LES GRANDS CHIFFRES DU TERRITOIRE

- **200 hectares**, au cœur de la **MEL**
- **4 villes**
- Le **3ème quartier d'affaires** de France, 16 000 salariés, 1 000 logements, 30 millions de voyageurs par an
- Au croisement des **trames verte et bleue**
- env. **1/3 des sols inaccessibles**
- env. **65 hectares** du site déjà **végétalisés**
- env. **60 hectares** du site dédiés à la **voiture**
- env. **100 hectares de vestiges** de l'ancienne ceinture fortifiée